

Budget Participatif 2019

Construction d'un terrain de sports couvert supplémentaire au Terrain de sports Verdun - Valmy (Paris 10^e)

Contexte

La pratique du sport en ville est devenue un enjeu. Elle est associée à une qualité de vie urbaine, à la santé, à l'éducation, aux liens sociaux, à l'égalité d'accès aux équipements de la cité... Le 10^e arrondissement compte différents quartiers prioritaires, dits de politique de la ville : la zone des portes, le grand Belleville, Buisson Saint-Louis, Granges-aux-Belles. Dans ces quartiers, des objectifs d'amélioration ont été définis. Il s'agit pour partie de "favoriser l'accessibilité à une offre sportive et aux équipements publics..." Le 10^e est un arrondissement très dense, riche d'histoire, diversifié et pittoresque. Il est pourvu d'équipements et de services publics. Mais il ne répond pas aujourd'hui pleinement à cet enjeu relatif au sport en ville car ses gymnases et ses terrains d'éducation physique (TEP) sont en nombre restreint.

C'est ainsi que les écoles manquent de terrains de sports couverts pour assurer un enseignement régulier toute l'année. Quant au tennis, il est le sport le plus représenté à Paris, mais le secteur englobant les 1^{er}, 2^e, 3^e, 9^e, 10^e et une partie des 18^e et 19^e arrondissements ne possède aucun court. Ce sport y est pratiqué sur des terrains multisports, à des horaires restreints et le plus souvent en extérieur. Le tennis est également en voie d'exclusion des gymnases, du fait d'une politique privilégiant les sports d'équipes et non le nombre de licenciés ou de personnes en demande d'une pratique spécifique.

Le Tennis Club du 10^e

Le club est avant tout une école de tennis, active dans les 10^e, 18^e et 19^e arrondissements et notamment dans des quartiers "politique de la ville". Cette saison sportive, il compte 230 adhérents, représentant environ 160 familles résidant dans l'arrondissement. Le développement du club est limité et donc son rôle d'employeur et de formateur est restreint : le club est au complet, de très nombreuses demandes d'inscriptions ne sont pas honorées et les créneaux complémentaires dont il a besoin sur des courts couverts ne sont pas considérés du fait d'un manque général de courts dans la ville.

Cet arrondissement sans court de tennis couvert - ni même extérieur - ne permet pas de répondre à une demande très importantes des habitants du quartiers - mais également de tout parisien, de tout âge. **Le constat du club est simplement représentatif des problèmes d'offre dans le centre de la ville et dans le 10^e en particulier pour pratiquer ce sport très demandé et populaire.**

Le club a mené une réflexion sur les particularités de chaque arrondissement dans lesquels il est présent. C'est en ce sens qu'il a élaboré une proposition de projet lié au budget participatif 2019. Cette réflexion est liée au manque d'équipements sportifs couverts, à la pratique du tennis dans ce secteur et au sport pratiqué en milieu scolaire.

Le terrain de sports Verdun-Valmy



TEP Verdun

Cet équipement est situé [18 avenue de Verdun - Paris 10^e](#). Il est à mi-chemin - et très proches - de deux quartiers populaires prioritaires (zone des portes et zone Granges-aux-Belles), en manque notoire d'équipements.

Il comporte un terrain multisports permettant : soit un terrain de handball, soit deux courts de tennis, soit deux terrains de basket. Il dispose également d'un petit terrain de jeu, ainsi qu'un bâtiment d'accueil abritant des vestiaires, des sanitaires et le local des agents. Une piste de saut en longueur occupe un côté du site ; elle est hors d'état et donc inutilisée.

Les usages sur ce site sont principalement scolaires et associatifs (tennis et football). Certains horaires sont libres et dédiés aux jeunes du quartier. En cas d'intempéries, le site est totalement inutilisable.

L'emprise des aires sportives est faible par rapport au potentiel habituellement exploité sur des sites sportifs parisiens : Ce site n'est pas optimisé. Une de ses particularités est son environnement bâti. Il présente par ailleurs sur un angle des héberges mitoyennes (murs pignons) très hautes (de 7m à 9m). Il est d'usage dans le tissu urbain parisien de s'adosser et de construire contre de telles héberges. Dans le cas présent, cet adossement n'est lié qu'au très petit bâtiment d'accueil.

Le projet proposé

Considérant un ensemble de documents (plan de cadastre, mesures faites sur place...), il apparaît une opportunité d'optimiser ce site et d'y disposer un terrain de sports couvert supplémentaire.

Le principe proposé est simple :

- La zone contre les pignons hauts (abritant le bâtiment d'accueil) est adaptée pour y disposer ce terrain de sport couvert.
- Le bâtiment d'accueil est donc démolit et reconstruit le long d'une autre limite séparative.
- Le petit terrain de sports est déplacé également le long de cette même limite.

Programme :

- Le terrain de sport existant est conservé, sans changement nécessaires.
- Un nouveau terrain de sport couvert est construit. Il est dédié au tennis et à des sports collectifs pour les scolaires.
- Le petit terrain est supprimé et repositionné en limite.
- Un nouveau bâtiment d'accueil est construit, plus compact et donc plus rationnel.

Mode opératoire :

De tels travaux peuvent être réalisés en site occupé en quelques mois. Le grand terrain de sports peut rester ouvert pendant la durée des travaux. Les démolitions sont aisées et il est possible de laisser en place les fondations et le dallage du bâtiment d'accueil. Divers équipements peuvent être récupérés. Certains locaux peuvent également rester en place, telle la sous-station.

Le nouveau terrain couvert ainsi que le bâtiment d'accueil peuvent être constitués d'une structure de type ossature bois préfabriquée. La durée du chantier peut être optimisée.

Coûts:

Les démolitions représentent un coût marginal. Les divers projets de couvertures de terrains de sports faites ces dernières années à Paris montrent que les terrains de sports eux-mêmes doivent être complètement refaits du fait des nécessaires travaux de fondations. Ces projets ne sont pas réellement des "couvertures de terrains"... Dans le cas présent, le projet consiste bien, dès son énoncé, en la création d'un nouveau terrain de sport couvert. Mais aucun surcoût n'est à considérer par rapport à un projet dit de "couverture de terrain". Certes, le nouveau bâtiment d'accueil et les aménagements extérieurs représentent un coût distinct.

L'estimation de tels travaux est à considérer selon différents postes :

Postes	€ HT
Démolitions	10 000
Bâtiments d'accueil provisoires (phase chantier)	10 000
Nouveau terrain de sport + couverture	290 000
Petit terrain de sport	20 000
Suggestions structurelles particulières sur les murs pignons	10 000
Bâtiment d'accueil	30 000
Aménagements extérieurs	8 000
Equipements divers	2 000
Total	380 000

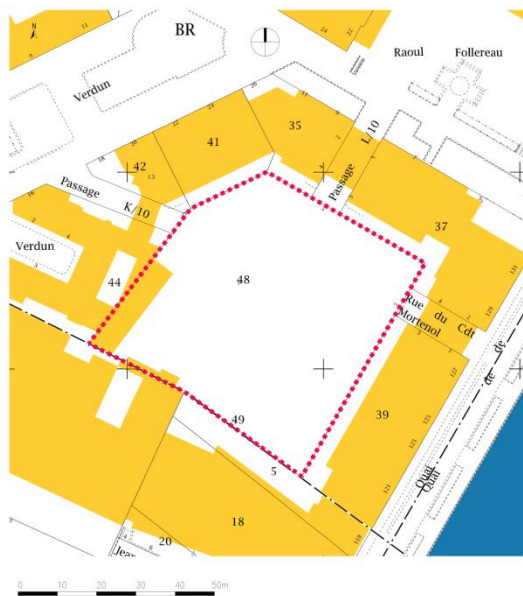
Optimisation du site

Ce projet permet de mettre à disposition un terrain sportif couvert complémentaire dans un quartier saturé, sans engendrer de surcoût en termes de gestion.

La vocation de ce site est bien celle d'un équipement sportif. Ce projet consiste en son optimisation sans qu'il engendre non plus de contraintes de voisinage. Il est par exemple inenvisageable de couvrir l'actuel terrain de sport car les riverains auraient alors devant eux un nouveau vis-à-vis bâti peu séduisant quelque soit la qualité de l'architecture.

Les personnels en place sont en nombre suffisant. Son exploitation peut être optimisée aux moyens de dispositifs constructifs économiques (éclairage leds, bâtiment non chauffé...)... Cette optimisation du terrain de sports Verdun-Valmy présente un intérêt général : le 10^e arrondissement, le *Tennis Club du 10^e* ainsi que tout un secteur, peuvent profiter enfin d'un court de tennis couvert. Par ailleurs, les scolaires peuvent utiliser un nouveau terrain couvert pour des sports collectifs ou des activités culturelles.

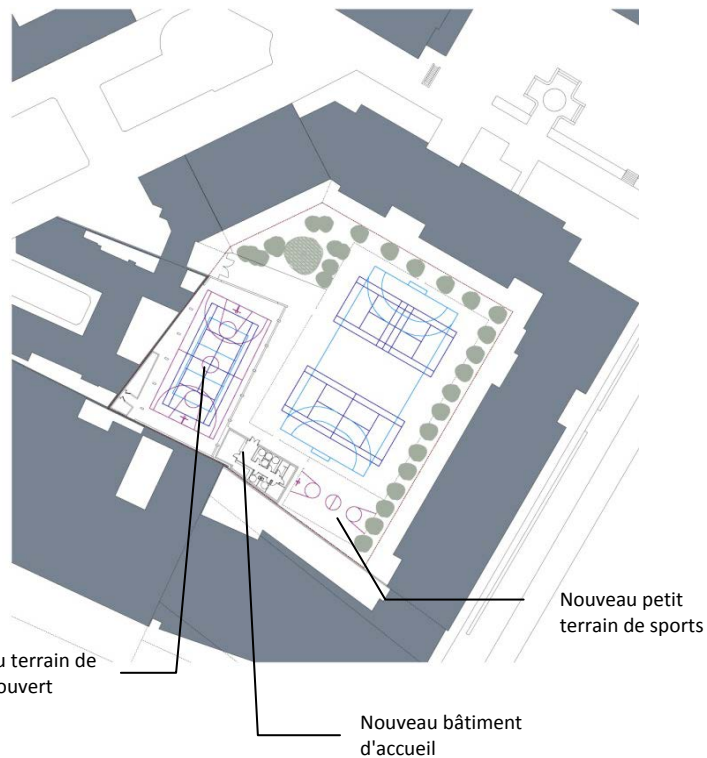
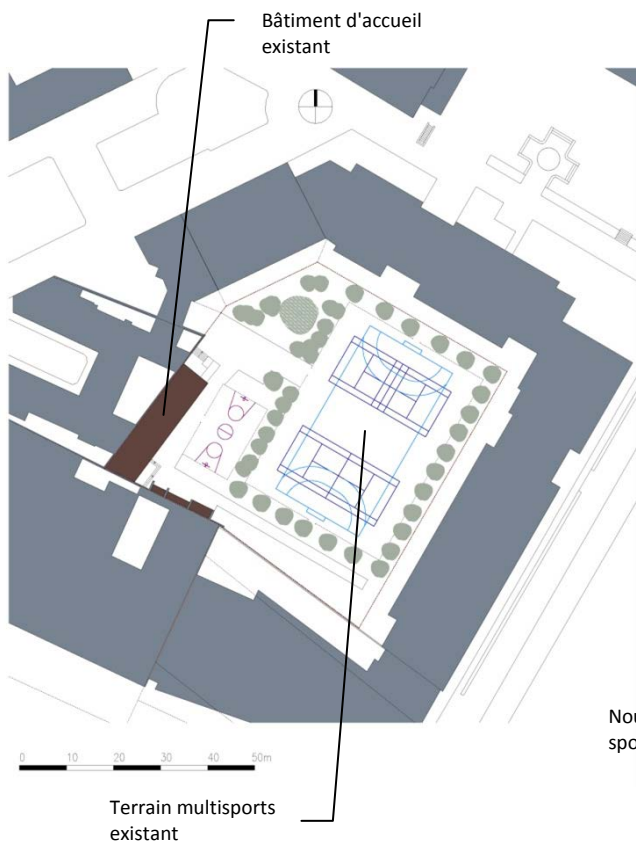
Présentation du projet



Terrain multisports existant Place Raoul Follereau

Etat existant - Plan de cadastre

Vue aérienne



Etat existant - Plan de rez-de-chaussée

Projet - Plan du rez-de-chaussée

Bâtiment d'accueil existant

Nouveau bâtiment d'accueil

Nouveau terrain de sports couvert (vue sans la couverture)

Nouveau petit terrain de sports

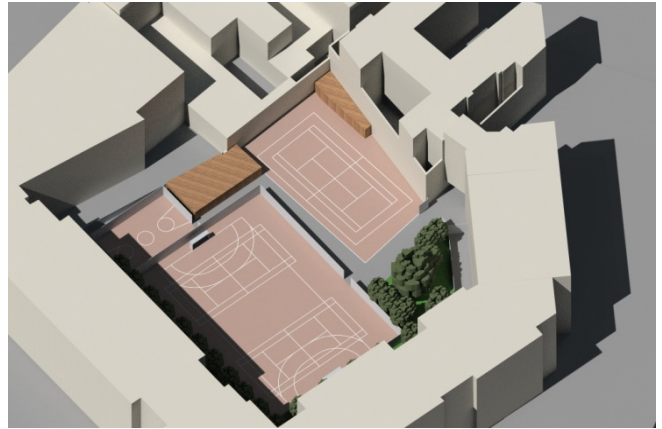
Terrain multisports existant

Nouveau terrain de sports couvert

Nouveau bâtiment d'accueil



Terrain multisports existant



Projet - Vue 3D
(sans couverture, pour visualisation du terrain de sport)

Etat existant - Vue 3D

Nouveau petit terrain de sports

Ces dessins montrent l'intégration du nouveau terrain de sports couvert, disposé contre des héberges mitoyennes.

Ce nouveau bâtiment est adossé à d'autres bâtiments voisins très hauts. Il ne gêne pas le voisinage et s'intègre logiquement à l'environnement (adossement contre des murs pignons).

En fonction d'études structurelles, il est peut-être possible de prendre appui sur ces murs. Le cas échéant, une certaine économie est envisageable.

Nouveau terrain de sports couvert



Projet - Vue 3D - Terrain couvert

Sport et accessibilité

Ce nouveau terrain de sport pourrait également être dédié pour partie aux sports pour les personnes en situation de handicap. Le *Tennis Club du 10^e*, membre du Comité de Paris de Tennis (FFT), est en lien étroit avec les responsables du "Sport Adapté". Il est donc à même d'organiser des activités avec des animateurs spécialisés.

Conclusion

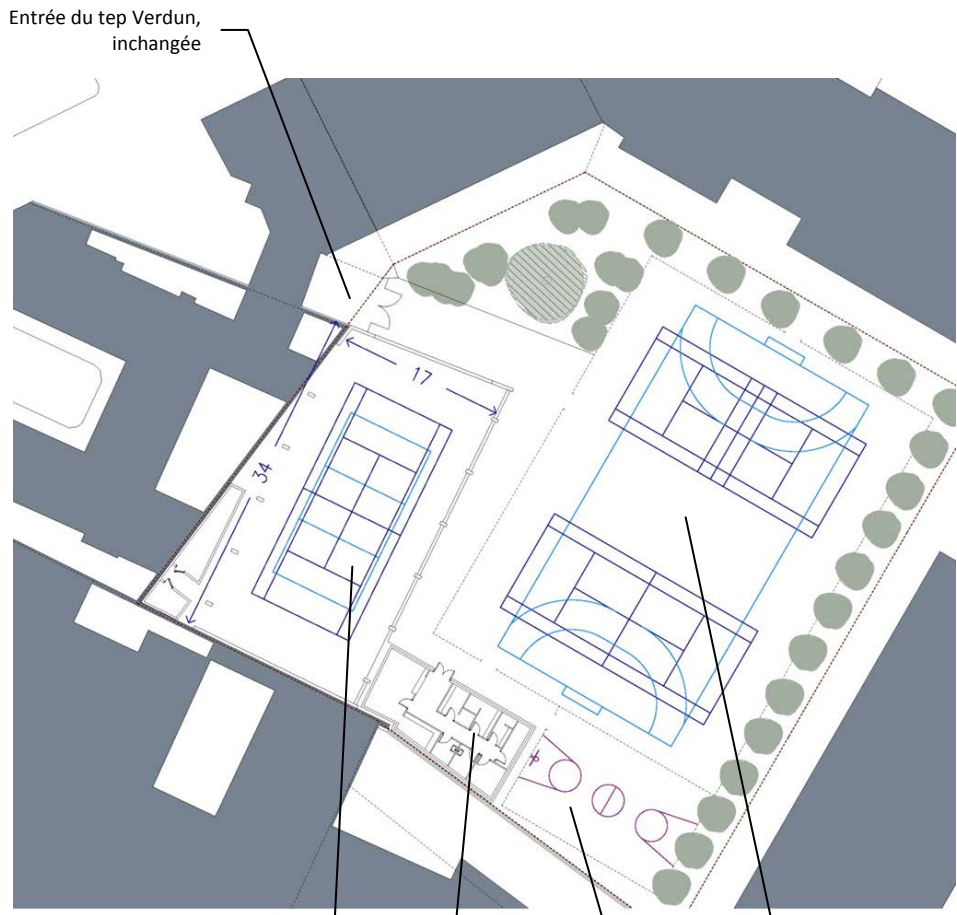
Ce projet respecte les conditions idéales d'un budget participatif. Il représente un intérêt général et répond à une opportunité de densification et d'optimisation d'un site sportif. Le terrain de sports Verdun-Valmy est par ailleurs situé entre des quartiers populaires en manque d'équipements. Ce projet constitue un complément attendu.

Une construction robuste, pérenne et respectueuse de contraintes environnementales est envisageable. Son montant de travaux, de l'ordre de 380 000 euros HT, est adapté à une telle opération. Ce projet réaliste n'a aucun impact négatif sur les pratiques et usages actuels du quartier ni même du terrain de sports Verdun-Valmy. Le lieu délaissé contre ces pignons hauts est alors pleinement utilisé dans son contexte d'équipement sportif déjà existant. Il n'a pas non plus d'impact sur le voisinage : les façades résidentielles donnant sur le site sont épargnées de tout nouveau vis-à-vis.

Ce programme est parfaitement adapté aux demandes pour pratiquer le tennis, sport très demandé et populaire, dans un lieu couvert, alors que ce vaste secteur est dépourvu. Il permet également aux scolaires de disposer d'un nouveau lieu couvert complémentaire et polyvalent. Enfin, ce lieu peut être dédié au sport adapté selon différentes modalités possibles.

Ce projet rassemble donc de multiples intérêts : éducatifs, sportifs, urbains, sociaux, associatifs.

Plan du rez-de-chaussée du projet, à plus grande échelle - Vue 3D des volumes

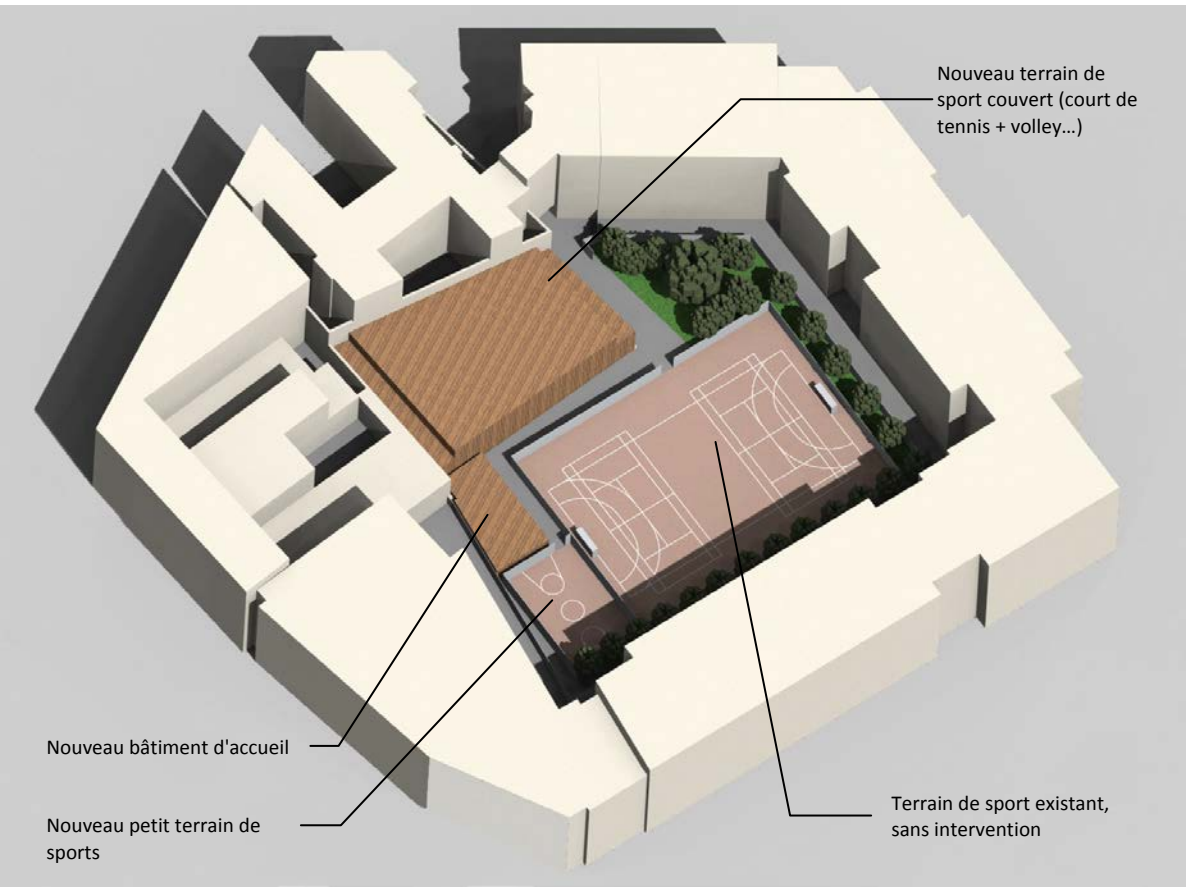


Nouveau terrain de sport couvert (court de tennis + volley...)

Nouveau bâtiment d'accueil

Nouveau petit terrain de sports

Terrain de sport existant, sans intervention



Nouveau terrain de sport couvert (court de tennis + volley...)

Nouveau bâtiment d'accueil

Nouveau petit terrain de sports

Terrain de sport existant, sans intervention